



N° 000449 / PR / ANBG / DG / DOS / SO

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) porte à la connaissance des futurs bacheliers du Gabon que le gouvernement de la République du Japon met à leur disposition, au titre de l'année académique 2018/2019, deux (02) types de bourses d'études universitaires sur concours.

Ces bourses sont destinées aux élèves bacheliers gabonais nés entre le 2 avril 1994 et le 1^{er} avril 2002, désirant poursuivre leurs études dans une école supérieure au Japon.

Les bourses mises à disposition sont présentées comme suit :

- « **College of Technology Students** » : bourse d'études aux écoles supérieures de formation en technologie, d'une durée de quatre (04) ans (avril 2019-mars 2023 y compris l'année de langue japonaise).
- « **Specialized Training College Students** » : bourse d'études aux écoles supérieures de formation professionnelle pratique, d'une durée de trois (03) ans (avril 2019-mars 2022 y compris l'année de langue japonaise).

Les dossiers de Candidature sont disponibles auprès du Service Culturel de l'Ambassade du Japon à télécharger à l'adresse électronique suivante :

http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr_fr/culture_etude_fr.html

La candidature dûment remplie en anglais, devra être déposée à l'Ambassade du Japon ou par voie postale avant le **29 juin 2018** au plus tard à l'adresse suivante :

Ambassade du Japon - BP : 2259 Libreville - Tel : 01 73 22 97/01 73 02 35

Fait à Libreville, le 31 mai 2018

